

UN CRIME MYSTÉRIEUX PRÈS DE NIMES QUI A FRAPPÉ de deux coups de couteau le riche collectionneur britannique (ami des arts?)

CRITIQUE d'art dramatique, milliardaire, dilettante, original, Douglas Cooper est, on son genre, un parfait gentleman. Il n'a manqué à son éducation, on ne sait si c'est Cambridge ou Oxford qui ont passé par là après Eton, mais le résultat était excellent.

Passionné, entre autres, de peinture, il s'est esbrouffé à l'apprentissage du cubisme dans le monde. Il possédait, au moment de son assassinat, 100 tableaux de Picasso, Braque, Léger, et Utrillo.

Il est l'ami des artistes. C'est lui qui réalisa il y a deux ans une rétrospective de l'œuvre de Picasso au musée Galliéni de Marseille.

Cet homme charmant, en tous points, vient d'être victime d'une tentative de meurtre. Au couteau.

C'était environ une heure du matin, hier, à la sortie de Nîmes, non loin des casernes et du camp militaire.

Mais que diable, tout ce diable, allié-là, faire en cette galère ? (p) Imprudencieux, (p) l'aurait-il fait ? Alors qu'il devait donner tout entier aux dernières préparations de l'exposition qui s'ouvre samedi à Villauris pour l'automne.

« J'ai été attaqué par un Marocain. »

Dans cette nuit-là, la conciergerie de l'hôtel Maillan fut livrée de son sommeil par des coups frappés à sa porte et des appels au secours. Elle accourut. Un homme bien vêtu, son sac à la main, venant de l'avant-cour, lui fit à la fois la force de murmurer : « J'ai été attaqué par un Marocain. »

Le blessé, nous l'avons dit, était riche collectionneur d'œuvres d'art, amateur de peinture, et de plus, un homme d'âge mûr, un peu de plus de 50 ans.

Jusqu'à, seul le crime atro-

ce occupait la police. Celle-ci ne pouvait connaître davantage de la personnalité de Douglas Cooper qu'une constatation fortuite familiale, son père, industriel puissant, ayant quitté ce bas monde.

Il ne semble pas que Douglas Cooper se soit senti la moindre attirance pour l'industrie. C'est vraiment un amateur d'art. Il occupa même, il y a trois ou quatre ans, la chaire de professeur d'histoire de l'art au Slade College d'Oxford.

Un dilettante

Knob, comme il convenait à un homme du vrai monde façonné ainsi que nous l'avons dit. Ses amitiés, ses partages, prétendait les faire de police, entre les dames de la Gentry et les poètes. C'était sa manière d'élitisme et que peut-être il appelait son esprit social.

Qui peut ignorer que certains de nos voisins d'outre-Manche aiment à se parler de dégrèvement, de somptuosité, de l'impôt, et au fond de tout cela, de l'argent, un fonds de tout ce qui est précieux ? C'est là, Douglas Cooper était attiré comme on l'est par l'argent, et par les autres personnes, qu'on le remarquait. Il lui semblait que passer inaperçu était sa façon de se faire.

« On donne encore à l'homme, à quel point, à s'échapper au volant d'une de ses voitures, emportant avec lui quelques toiles préférées qu'il contemplait, seul, sous le ciel de Dieu, en rase campagne. »

Ce sont des imprudences qui ne pardonnent pas, susceptibles qu'elles sont, de tenter le diable. Très sûr de lui, il fut arriva-

Le revers de la médaille

Revenons à l'enquête. Cependant que Douglas Cooper possédait de somptueuses voitures, celle qui l'avait amené jusqu'à la route où il fut attaqué était un véhicule de location. Passé au crible, l'autorité n'a pas permis aux policiers de déceler la moindre trace de sang. Il aurait gardé sa voiture sur un chemin de traverse et serait descendu, sous les étoiles, pour faire quelques pas. Alors, son agresseur, un soldat marocain, aurait-il prélevé l'attelage ?

Transporté à l'hôpital où il a subi l'opération de la laparotomie, il n'a point pu, en raison de sa faiblesse, répondre aux questions indispensables à l'enquête. Il n'aurait pas porté plainte. L'homme est égaré.

Milliardaire, dilettante, original, charmant, le cœur sur la main, un homme en vue. Une telle attaque, imprévue, en a-t-on voulu à sa richesse ? C'est le revers de la médaille.

Mais que diable, qui que diable, Douglas Cooper, allié-là, faire en cette galère de rase campagne ?

« Si M. Monnerville tarde encore, ce piquet de grève ne se transformera en piquet de grève. »

Mon Dieu, mon Dieu, qu'on a de plaisir les jours fatigués dans le milieu judiciaire.

« A la première de la Cour, séance d'ouverture. Avec un programme à vous mettre en appétit, M. Jacques Rueff, de l'Institut, parlait. De quoi ? « Souvenirs de deux années de magistrature européenne et de deux comités d'assainissement financier. »

Ce sacré M. Monnerville qui a tant de chance d'écouter un tel discours. L'orateur parla à plusieurs reprises du regrettable Turgot lequel on doit beaucoup de choses. C'est, paraît-il, Edgar Faure lui-même qui le disait, avec un petit regret, pour lui-même, que Turgot ne fut pas toujours compris : « Peut-être pourrait-on dire de lui comme Stendhal de Julien Sorel, que Turgot se trompait à l'ordinaire en supposant trop d'esprit aux gens. »

La mine heureuse comme un gosse qui viendrait de chiper des confitures, un avocat vint à nous faire diversion. Il avait noté, avec un petit regret, nous dit-il, dans la salle réservée aux avocats, une carte postale ainsi rédigée : « Mesdames les avoués, vous me connaissez, j'en suis sûr, vous le savez, j'en suis sûr, j'ai vu M. Plaidier c'est dérangeant. J'ai vu M.



Dans l'immense détresse du bidonville :

Le réconfort de la solidarité

J'emploie le pluriel car il n'y a pas qu'un bidonville dans cette commune de la Seine. Il y en a plusieurs dont l'un est plus grand, plus saillant, plus évident que les autres. C'est pourquoi l'on dit, en évoquant Nanterre et sa misère algérienne :

Le bidonville. J'emploie le pluriel car il n'y a pas qu'un bidonville dans cette commune de la Seine. Il y en a plusieurs dont l'un est plus grand, plus saillant, plus évident que les autres. C'est pourquoi l'on dit, en évoquant Nanterre et sa misère algérienne :

En réalité, la misère algérienne est là où les connaissances lui ont fait défaut. Elle est dans cette mesure en vieilles pierres branlantes, dans cette baraque de tôle et de bois, dans cette cabane aux parois gondolées dont le matériau de charpente, reste un mystère, ferraille, lattes venues, on ne sait d'où, manches à balais, goussières ? Tout tient. C'est vrai.

Cette misère est surveillée. Elle est dangereuse, paralysante. Pour qui ? La police, armée jusqu'aux dents, patrouille ici aussi inopérante que sur les boulevards, le 17 octobre.

Jamais plus qu'aujourd'hui je ne me suis senti en désaccord avec le bla-bla-bla des héros de la politique et de l'économie, qui par la République, ont fait à peine dans les « oldons ». J'ai vu ces femmes et ces gosses algériens malgrés et malades. J'ai vu, non pas leur crasse, mais la crasse qu'on leur inflige. J'ai vu le Moyen Age moderne organisé à Nanterre comme un camp de concentration libéré, où l'on souffre, où l'on agonise, où l'on meurt, non pas systématiquement, scientifiquement, mais trop souvent.

Voici Mme A... Elle a six enfants qui vivent en famille. L'aine a 9 ans, le deuxième a 8 ans, le troisième a 7 ans, le quatrième a 6 ans, le cinquième a 5 ans, le sixième a 4 ans. Ils sont tous dans une même chambre, dans une maison qui n'a pas de chauffage, dans une rue qui n'a pas de trottoir, dans un quartier qui n'a pas de police.

Ce sont des citoyens

« Je n'ai pas demandé à sa maman, pourquoi elle n'avait pas une voiture comme « tout bon Français qui se respecte », diraient ceux qui n'ont pas la moindre notion d'un bidonville. Je ne lui ai pas plus demandé ce qu'elle pensait du niveau de vie moyen en 1961, ni des bulletins de l'Institut National de Statistique ou de l'Institut Français de l'Opinion Publique. Je l'ai laissée parler. Elle m'a seulement dit :

« Mon mari a disparu. Je ne dit pas qu'il est vivant ou mort. Nous n'avons plus de quoi manger... »

J'ai vu d'autres, foyers algériens dans ces « bidons ». Partout la même misère. Les mêmes regards. Mais les yeux qui me fixent à l'improvise pas. Les Algériens sont des gens courageux, dignes, et fiers.

C'est pourquoi, aide que leur apportent les Français qui ont adopté l'homme dans la tête qu'un nuage de vache est d'autant plus apprécié que les formes sont plus déformées. Les Algériens ne sont pas des va-nu-pieds, ni des mendicants, ce sont des citoyens d'Algérie. On ne leur glisse pas la pièce, on ne leur fait pas l'aumône. On les aide au nom d'un humanisme fraternel en lutte

NANTERRE

LES MUNICIPALITES N'ONT PAS LE DROIT D'INSTITUER LE STATIONNEMENT RESERVE

« Tous les automobilistes sont égaux. » Voilà dans quel sens la Cour de Cassation vient de trancher un litige spectaculaire qui opposait trois automobilistes à différentes instances publiques.

M. Pierre Carlier et M. Etienne Coyot, tous les deux de Marseille, avaient été condamnés à une amende de 10 NF pour avoir garé leur voiture, le premier sur un parking réservé près du Palais de Justice, le second devant le consulat du Brésil. Le troisième, un locataire s'étant adressé aux familles et 200 personnes ont pris le chemin des bidonvilles chargées de vivre et de vêtements. D'autres ont offert de l'argent.

« Pour ma part, dit Mme N... j'ai aidé deux fillettes de 10 et 15 ans qui avaient été arrêtées sur le chemin de l'école. A la sortie du poste, elles étaient affamées, n'ayant rien mangé depuis 24 heures... Une de mes voisines de Nanterre dont le corps était un amas de chair sanglante. On l'avait passée à la paille de fer... Mlle O... s'est réjouie d'avoir contribué elle aussi à soulager tant de misères.

« Avant les événements du 17 octobre, dit-elle, il était plus difficile qu'aujourd'hui de communiquer avec les Algériens. Maintenant, cela semble plus facile. Le soir de la manifestation, j'ai vu une femme algérienne qui souffrait. Son mari n'était pas rentré. Elle était inquiète, angossée. Je lui ai proposé de lui tenir compagnie et de coucher chez elle. Elle a accepté. Puis son mari est rentré, le visage tuméfié. J'ai pansé ses blessures... »

Cette solidarité se manifeste aussi, dans certaines entreprises de Nanterre et de Colombes, où les travailleurs français soutiennent leurs camarades algériens persécutés. Récemment, à la sortie de l'usine Prioux, les ouvriers algériens ont été matraqués sans pitié. Les délégués syndicaux sont allés voir la direction, qui a dû protester auprès du commissariat. D'autres ont donné des soins aux Algériens à l'infirmerie de l'usine.

La vue et la révélation du malheur font ouvrir de nouveaux horizons. Les derniers événements y ont contribué. Il faut dire ce qui est vrai, il faut le proclamer, il faut aider ceux qui souffrent pour le seul crime de vouloir être heureux.

On peut envoyer les dons en nature et en espèces au Secours Populaire Français, 17, rue de la Mairie, Nanterre (C.C.P. 71 468 7415).

Permanence tous les jours de 17 à 20 heures.

« L'heure est toujours incertaine »

« L'heure est toujours incertaine. Mercredi dernier, à 20 h 15, au Pont-Neuf, quatre ouvriers algériens de chez Ericson, où l'on compte seize marquisés, ont été matraqués avant d'être jetés à la Seine. L'un d'eux a pu nager et se sauver. Chez Wattelet il y a dix manquants. Chez Pilot, il y en a cinq... »

« On s'inquiète également des blessés ou estropiés qui ont été hospitalisés. En effet, la direction de certains hôpitaux algériens, la police les Algériens sortant de ceux dont les papiers ont été confisqués courent un danger permanent. C'est pourquoi la plupart des victimes refusent de se faire soigner... »

Le Secours Populaire demande qu'on n'oublie pas les blessés hospitalisés, qu'on se rende à leur chevet, qu'on ne les laisse pas souffrir seuls... »

« A Nanterre, j'ai vu s'exprimer la solidarité de nos compatriotes à l'égard des Algériens frappés par le malheur. Dans quelques quartiers, des listes de souscription commencent à circuler... »

« J'ai pris l'initiative d'une collecte dans mon immeuble, m'a dit Mme B... Le médecin travaillant sans paye est vivante et heber-geant chez elle dix autres personnes dont les parents avaient disparu. Eh bien ! mes démarches n'ont pas été vaines, puisque vingt familles modestes m'ont offert 7.200 francs. De son côté, une amie a recueilli 4.400 francs après avoir visité dix-neuf foyers. Savez-vous quelle a été la réaction de cette mère algérienne ? Elle a accepté les quelques vitres que nous lui donnions, mais elle n'a aucun soin à la porte de Versailles. Il est actuellement allité. Nous vous adressons ci-joint une copie du certificat médical établi après sa libération... »

« Nous avons décidé de manifester activement notre solidarité envers ce camarade, mais nous savons que son cas n'est pas isolé... »

« Convaincus que de tels agissements portent gravement atteinte à l'honneur de notre pays, et risquent de compromettre les relations futures entre le peuple français et le peuple algérien, nous demandons :

« Que soient levées toutes les mesures discriminatoires prises à l'égard des travailleurs algériens (et, en particulier, le couvre-feu). »

« Que soient sanctionnés les coupables de telles brutalités policières. »

« Que soit mis fin à la guerre d'Algérie, génératrice de racisme et de fausseté par la négociation avec le GPRA. »

« Nous vous demandons enfin, M. le Ministre, d'user de votre autorité pour que soit assurée une protection efficace de tous vos

personnels quelle que soit leur origine, contre toute atteinte à leur dignité et à leurs libertés. »

« Section CGT-FO du collège d'enseignement technique. »

« Section CGT du collège d'enseignement technique. »

« Section CFTC et SGEN des deux établissements. »

« Section SNET du lycée technique. »

« La délégation a été reçue par M. l'inspecteur principal de l'enseignement technique qui a reconnu avoir déjà reçu d'autres protestations analogues émanant de plusieurs établissements, mais que celle-ci était la première à s'appuyer sur un cas aussi précis. M. l'inspecteur principal qui a déclaré partager l'émotion de la délégation, s'est engagé à transmettre lui-même la lettre au ministre. »

« D'autre part à la demande du personnel, le directeur de l'établissement a adressé un rapport à l'administration demandant qu'une enquête soit ouverte. »

17.000 francs pour une bouteille de fine champagne de 1848

Une bouteille de grande fine champagne de 1848 attendait 170 NF à l'hôtel Drouot au cours d'une vente de vins et d'alcool dirigée par M. Philippe Couturier.

M. Ader a commencé la dispersion de la bibliothèque Wilson qui doit durer deux jours à la Grande Encyclopédie des sciences, des lettres et des arts, parue à Paris entre 1885 et 1901, comportant 31 volumes, à 140 NF.

Le charcutier a gagné le procès de l'andouille

LIMOGES (Libé). ANSI, au tribunal de grande instance de Guéret, on a beaucoup parlé d'andouille ce jeudi.

L'accusé, le charcutier Jean Maury, 21 ans, de Grand-Moutier, tout le subtil, la plaidoirie de son avocat, M. Lemoine, dont on se doutait qu'elle serait plaisante. Mlle Valet et M. Juge ont purement et simplement relaxé le charcutier.

M. Lemoine s'est tout d'abord servi de différences dans les conclusions des experts : les uns ayant analysé 21 % de crasse, les autres 10 %. Un avait fait un moyen de 14 %. Puis l'avocat a évoqué Habelais et son « Je suis andouille » et Zola et son « Andouille ». Et tous ceux qui ont écrit sur l'andouille. « Pour quelle andouille conacrée, il faut un porc. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

« Précisons que le charcutier à qui on avait interdit de fabriquer l'andouille, avait vendu son fonds pour aller travailler à Vichy comme garçon. Nous l'avons et nous savons que maintenant l'andouille passe à la postérité. »

AU PALAIS Un congrès qui ne s'amuse pas CINQ MINUTES DE RETARD ONT FAILLI TRANSFORMER LE PIQUET D'HONNEUR EN PIQUET DE GRÈVE

Le Palais était paré de fougeres en pots de lauriers sous forme d'arbustes dont le pied reposait dans des corbeilles à papier. Paré de gardes républicains évoquant à vous tendre le cœur de nostalgie autour de notre jeunesse, la Troisième en ses splendeurs. Grandes tailles comme pour des statistiques au maximum, un Hercule, Océanos, crinière, bottes, chaussures, tout ce qui est de la dernière mode.

A 1500 francs par tête de pipe, soufflé un jeune avocat, vous pouvez avoir la même chose devant votre porte demain à tout qu'il vous en coûte. C'est pas cher car il faut nourrir la pipe.

Et pour qui ce branle-bas de fête ? Ces sabres au clair ? Cet affairément général ? Pour ce que l'Association nationale des avocats de France et de la communauté ouvrait hier après-midi, à la quinzième heure du jour, son vingt-troisième congrès.

De beau monde. Des bâtonniers de Paris et des départements. On attendait au moins le garde des Sceaux. C'est un fait. Mais le ministre n'avait pas le temps de venir. Il se représentait par son représentant.

Par contre, M. Monnerville, deuxième personnage de l'Etat, avait accepté de venir. C'est un fait. Mais le ministre n'avait pas le temps de venir. Il se représentait par son représentant.

« Si M. Monnerville tarde encore, ce piquet de grève ne se transformera en piquet de grève. »

Mon Dieu, mon Dieu, qu'on a de plaisir les jours fatigués dans le milieu judiciaire.

A la première de la Cour, séance d'ouverture. Avec un programme à vous mettre en appétit, M. Jacques Rueff, de l'Institut, parlait. De quoi ? « Souvenirs de deux années de magistrature européenne et de deux comités d'assainissement financier. »

Ce sacré M. Monnerville qui a tant de chance d'écouter un tel discours. L'orateur parla à plusieurs reprises du regrettable Turgot lequel on doit beaucoup de choses. C'est, paraît-il, Edgar Faure lui-même qui le disait, avec un petit regret, pour lui-même, que Turgot ne fut pas toujours compris : « Peut-être pourrait-on dire de lui comme Stendhal de Julien Sorel, que Turgot se trompait à l'ordinaire en supposant trop d'esprit aux gens. »

La mine heureuse comme un gosse qui viendrait de chiper des confitures, un avocat vint à nous faire diversion. Il avait noté, avec un petit regret, nous dit-il, dans la salle réservée aux avocats, une carte postale ainsi rédigée : « Mesdames les avoués, vous me connaissez, j'en suis sûr, vous le savez, j'en suis sûr, j'ai vu M. Plaidier c'est dérangeant. J'ai vu M.

Madeleine JACOB.